

LES CPAS DE BRAIVES & BURDINNE RECRUTENT :

ASSISTANT SOCIAL (m/f)

Missions :

L'agent est amené à travailler au sein de plusieurs équipes de travailleurs sociaux afin d'aider les personnes et les familles à surmonter ou à améliorer les situations critiques et leur permettre de mener une vie conforme à la dignité humaine.

L'agent se charge également de la réinsertion socio-professionnelle pour permettre l'intégration des bénéficiaires au sein de la société au niveau social et /ou professionnel.

Tâches :

- Aider les personnes et les familles à surmonter ou à améliorer les situations critiques dans lesquelles elles se trouvent.
- Conseiller les personnes sur les démarches à entreprendre afin qu'elles puissent bénéficier des droits et des avantages auxquels elles peuvent prétendre dans le cadre de la législation belge ou étrangère.
- Enquêter au sujet de la situation sociale de la personne (enquêtes sociales).
- Visiter le lieu d'habitation des demandeurs pour le suivi des enquêtes sociales.
- Assurer le suivi Administratif de dossiers des personnes accompagnées.
- Assurer le suivi des diagnostics d'enquêtes sociales.
- Gérer les tâches administratives relatives à la constitution du dossier.
- Gérer la réinsertion socio-professionnelle.
- Guider les personnes accompagnées dans le choix de la voie la plus adéquate pour s'intégrer socialement et professionnellement.
- Proposer aux personnes éloignées de l'emploi de s'intégrer dans une démarche de recherche de travail.
- Après analyse de la demande et évaluation de l'urgence, élaborer une proposition d'aide à soumettre au Conseil de l'Action Sociale.
- Présenter des faits relatifs au dossier individuel de la personne accompagnée devant le conseil, le bureau permanent ou le comité spécial du service social.
- Se positionner dans les décisions relatives aux dossiers individuels afin d'accompagner les décisions.
- Participer à la mise en place d'un projet en réseau avec les quatre communes du parc naturel Burdinale-Mehaigne.
- S'assurer de du respect des conditions déterminées dans la loi organique des CPAS.
- ...

Connaissances - Conditions d'accès :

- Vous travaillez sur deux CPAS distincts
- Vous êtes sous l'autorité hiérarchique du Directeur du CPAS
- Vous travaillez en étroite concertation avec vos collègues directs
- Vous appliquez la législation relative aux matières qui vous sont attribuées
- Vous êtes soumis au secret professionnel et faites preuve de déontologie dans les rapports entretenus avec vos collègues et autres tiers
- Vous êtes diplômé de l'enseignement supérieure de type court ou de l'enseignement secondaire supérieur en qualité d'assistant social
- Une expérience de 3 ans en tant qu'assistant social est un atout
- Une expérience de 3 ans dans un service public est un atout
- Vous faites preuve d'une bonne maîtrise de la langue française et possédez de bonnes compétences rédactionnelles
- Une maîtrise de l'anglais est un atout
- Vous avez une bonne connaissance des outils de MS Office classique
- Vous êtes capable de Prendre du recul face aux discours difficiles, émotionnellement chargés, aux réactions émotionnelles des personnes
- Vous restez neutre dans votre approche des situations

- Vous vous adaptez aux particularités des dossiers et aux caractéristiques individuelles des personnes accompagnées.
- Vous savez vous montrer assertif face aux interlocuteurs agressifs.
- Vous êtes ouvert aux différences culturelles, philosophiques, au handicap...
- Vous êtes titulaire d'un permis B

Conditions de travail - Rémunération :

Contrat de travail à mi-temps à durée indéterminée dans les communes de Braives et Burdinne. Entrée en service au plus tard le 1er décembre 2018.

Echelle B1 – Gradué spécifique, pécule de vacances et allocation de fin d'année.

Possibilité de reprise d'ancienneté barémique de 6 années maximum dans le secteur privé et de toutes les années effectuées dans le secteur public. 26 jours de congés par an minimum.

Chèque-repas pour le CPAS de Burdinne.

Modalités de candidature :

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du service du personnel (Monsieur Mathieu MONTULET, tél : 019/696.271 ou mail : mathieu.montulet@braives.be).

Si le nombre de candidatures reçues le justifie, une première sélection sur base du dossier de candidatures sera opérée. Toutes compétences ou particularités décrites par le candidat pouvant compléter cette offre d'emploi, pourront être prises en considération.

Les candidatures (CV, lettre de motivations, copie du diplôme, extrait du casier judiciaire datant de moins de 3 mois) seront adressées par courrier postal ou par mail pour le 05/11/2018 au plus tard au CPAS de Braives, service du Personnel, à l'attention de Monsieur Mathieu Montulet (mathieu.montulet@braives.be), rue du Cornuchamps, 5 à 4260 Braives.

Si votre candidature est retenue, vous serez convoqué(e) à un examen de recrutement écrit qui se déroulera le mardi 13 novembre à 9h, puis à un examen oral le mercredi 21 novembre.